

POUR RÉVISER LE CODE DE LA ROUTE

Reportage atelier AGIROUTE, Saint-Denis

« Où est la valise avec le haut-parleur ? » demande Claude Jeanguyot, bénévole de l'Association AGIRabcd à son acolyte Jean-Yves Legrand.

Nous sommes une dizaine installés à La Maison des Solidarités, à deux pas de la Basilique des rois de France à Saint-Denis. Ces deux animateurs "surbookés", ils ont un carnet de "commandes" jusqu'en mars. Ils installent leur matériel et entament l'atelier

UN JEU DE L'OIE ?

AGIRabcd Norseinoise
innove

d'AGIROUTE intitulé "Les seniors et la Sécurité Routière", mis en place par AGIRabcd Norseinoise et la CNAV. "On va se séparer en deux groupes pour jouer à un petit jeu : Loiegroute".

Il a fallu un an et demi de travail à trois, dont Jean-Pierre Grassi ; "un gros boulot", reconnaît Claude, pour mettre au point ce jeu inspiré du jeu de l'Oie. On lance les dés et on avance une voiture sur un trajet semé d'embûches.

- Qui a priorité à ce rond-point ?
- Quel est le temps de réaction d'un automobiliste qui a bu deux verres de vin ?...



IL FAUT QUE ÇA RESTE LUDIQUE

Interrogations et réponses s'égrènent sans lassitude, le duo est bien rodé. "Il faut que ça reste ludique pour que tout le monde participe, remarque Claude, Intervenant Départemental de la Sécurité Routière (IDSR). Le temps de lâcher une dernière blague. "Quel est le panneau que l'on trouve en haut d'un col en montagne ?"; "Le panorama!! Rires. C'est l'heure du bilan. En clair, personne n'aurait le permis aujourd'hui avec la limite des quatre fautes tolérées. "C'est instructif et ça m'a remis en mémoire certaines règles" remarque Éliane. "Ça m'a fait prendre conscience de mes lacunes" reconnaît une autre retraitée. Pour ma part, j'ai appris, entre autres, qu'un éthylo test était obligatoire à bord d'une voiture, et qu'à 130 km/heure, le champ de vision se réduisait à 30°. Bluffant !

Notes : la délégation Norseinoise (93 et 95), qui intervient auprès d'un public de scolaires et de retraités, a vu passer l'an dernier quelque 3 500 jeunes et 500 seniors. Prévisions pour cette année, 57 ateliers portant sur cinq thématiques : prévention des accidents de la route, des accidents domestiques, des arnaques, lutte contre la fracture numérique.

Dans cette lettre

DT NORSEINOISE
*un jeu de l'oie pour
AgiROUTE*

INTERVIEW
*Hervé Fernandez directeur
de l'ANCLI*

SÉNÉGAL
*Quand l'eau arrive au
village*

DT GRENOBLE
La surdit  des jeunes

BRÈVES - AGENDA

BURUNDI
Vive les patrons

CONVENTION
*Entre la CNAV et
AGIRabcd*

1 - Qu'est-ce que l'illettrisme et cela existe-t-il vraiment en France ?

Oui l'illettrisme existe bien en France : c'est ainsi que l'on nomme la situation des personnes qui ne parviennent pas à lire et comprendre un message simple de la vie quotidienne alors qu'elles ont pourtant été scolarisées en France. Ces personnes se retrouvent empêchées pour lire une consigne de travail, faire un calcul simple, lire le mot dans le cartable... L'illettrisme ne doit pas être confondu avec l'analphabétisme qui concerne des personnes qui n'ont jamais été scolarisées ou encore avec l'apprentissage du français par les migrants. L'illettrisme est donc un problème invisible. Ceux qui y sont confrontés le dissimulent parce qu'ils en ont honte. Sept pour cent des personnes de 18 à 65 ans sont concernées. Cela représente 2 500 000 personnes. Des idées reçues doivent être combattues pour mieux comprendre les situations réelles vécues par ces personnes : par exemple, plus de 50 % des personnes en situation d'illettrisme sont présentes dans l'entreprise, ont un emploi.



Hervé Fernandez Directeur de l'ANLCI

2 - Quels sont les modes d'action de l'ANLCI ?

Parce que cette réalité concerne des adultes qui sont dans des situations très différentes, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) réunit les pouvoirs publics et les partenaires de la société civile, comme AGIRabcd, qui ont décidé de faire cause commune contre l'illettrisme, chacun prenant pleinement la part qui lui revient. Nous leur fournissons une information régulière, actualisée sur l'illettrisme, et nous leur proposons un cadre de travail collectif qui respecte les compétences et les sensibilités de chacun.

L'ANLCI met à disposition de tous ces acteurs des solutions, des bonnes pratiques, pour qu'ils puissent s'en inspirer et amplifier leur action. L'année dernière par exemple, l'ANLCI et ses partenaires se sont engagés, avec la charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ! » pour que chacun prenne bien la mesure des conséquences concrètes de la digitalisation pour les personnes confrontées à l'illettrisme, et pour promouvoir les initiatives qui tendent à rapprocher du numérique les personnes ne maîtrisant pas les compétences de base.

Plus généralement, la méthode de travail portée en France par l'ANLCI et tous ses partenaires "Réunir pour mieux agir" commence à porter ses fruits puisque le nombre de personnes confrontées à ce problème a diminué de 20 % ces dix dernières années. Mais beaucoup reste à faire.

10 ans de PARTENARIAT

3 - Depuis plus de 10 ans, AGIRabcd est partenaire de l'Agence. Quel bilan et quelles perspectives ?

Membre de longue date du comité consultatif de l'ANLCI qui réunit tous les partenaires de la société civile, AGIRabcd est un compagnon de route qui inscrit son action dans la durée. Nous avons remporté ensemble de nombreuses batailles, notamment pour que la lutte contre l'illettrisme, soit déclarée grande cause nationale en 2013. Additionnée aux efforts de tous ceux qui financent des solutions et de tous ceux qui les mettent en œuvre, l'action d'AGIRabcd a contribué au recul de l'illettrisme. Les bénévoles d'AGIRabcd jouent un rôle essentiel et actif pour prendre part, sur les territoires, aux initiatives de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Par leur écoute et par l'accompagnement qu'ils proposent, les bénévoles d'AGIRabcd réussissent à dédramatiser les situations, à redonner confiance aux personnes, à les soutenir tout au long de leur démarche de réacquisition des savoirs de base. C'est un aspect déterminant dans la lutte contre l'illettrisme. Associée au programme d'échange de bonnes pratiques et active lors des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme chaque année le 8 septembre, l'association agit plus particulièrement dans le champ de l'entreprise, pour les jeunes en centres de formation des apprentis, aux côtés des acteurs de la communauté éducative.

SÉNÉGAL

QUAND L'EAU ARRIVE AU VILLAGE

“On est trop contents là, on aura l'eau tous les jours”, se félicitent les habitants de Lelecone, village de l'est Sénégal, qui vont bientôt pouvoir bénéficier de l'eau potable au lieu d'aller la chercher au puits traditionnel. Ce programme d'adduction d'eau, qui concerne également quatre autres villages de cette zone de savane arborée, a commencé il y a un an avec Patrick Bouillon, DT d'AGIRabcd des Yvelines et chef du projet. Elle devrait s'achever dans deux ou trois mois.

“On savait qu'il y avait une grosse nappe d'eau sous terre. On a donc fait un forage et installé un site de pompage avec château d'eau, explique cet habitué des pays d'Afrique et d'Asie, où il a travaillé pendant vingt ans. Il reste juste à installer les canalisations (11 km de tuyaux) pour desservir les autres villages”. Avoir de l'eau potable sans effort, dans une région où il n'y a pas de fleuve ni de source sur un pourtour de 200 km, est un énorme progrès. De quoi faciliter la vie des femmes, comme celle des petites filles, déchargées du transport des seaux sur la tête, et donc plus libres d'aller à l'école. Quant aux troupeaux de ce peuple de bergers peuls, ils n'auront plus à transhumer en saison sèche.



Un lampadaire sur la place du village

Pour parachever le programme d'adduction d'eau dans ces villages, une Convention de mécénat avec la Fondation EDF a été signée récemment. Objectif : électrifier, à l'aide de panneaux solaires, les bâtiments communaux des villages concernés, l'école, les cases santé, la place centrale”. Les enfants pourront travailler avec l'électricité dans les classes, et les anciens discuter le soir sous l'arbre à palabres, ajoute Patrick Bouillon, satisfait. À terme, une aide est également prévue pour permettre l'alimentation électrique de la pompe et ainsi, économiser le gasoil...

PRÉVENTION DE LA SURDITÉ LIÉE À L'ÉCOUTE DES MUSIQUES AMPLIFIÉES

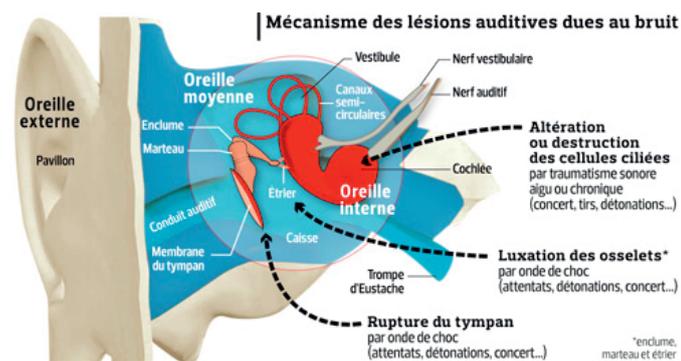
D'après une étude effectuée en 2014 par l'InVS (Institut de Veille Sanitaire), 10% des jeunes de moins de 25 ans ont déjà un déficit auditif. La part des jeunes de 18 à 35 ans ayant un usage fréquent et intensif d'écoute de musiques amplifiées avec un casque ou des écouteurs a triplé en dix ans.

L'oreille, un instrument très fragile

“A dix-onze ans, les jeunes enfants en CM1-CM2 sont très curieux et attentifs. Ils posent beaucoup de questions et sont réceptifs à ce type d'intervention, ” nous confie Bernard Thirion, d'AGIR abcd Grenoble.

À l'initiative du programme “Prévention de la surdité liée à l'écoute des musiques amplifiées”, cet ancien médecin l'a mise en oeuvre l'an dernier dans onze écoles de la Métropole de Grenoble. “La première heure est consacrée à une explication par, Power point, du fonctionnement de l'oreille, un instrument très fragile, et du rôle des cellules ciliées”, précise t-il. Ensuite, nous recevons avec l'instituteur, les élèves par groupes de trois pour pratiquer un audiogramme et dépister ceux qui ont déjà un déficit auditif“.

Dans la région, 360 élèves ont participé à ce travail de prévention, et l'expérience se prolonge cette année. Objectif de Bernard Thirion : dans deux ou trois ans passer aux médecins scolaires, le relais de cette sensibilisation .



Rompres l'isolement des personnes âgées en milieu rural, c'est l'objectif de Car 34. Ce système avait été mis en oeuvre avec succès en 2012 par la délégation AGIRabcd du Lot-et-Garonne sous le nom de Car 47. Aux manettes cette fois, AGIRabcd Hérault. Par son intermédiaire, la personne retraitée, éloignée des transports en commun, est mise en contact avec un conducteur disponible. Après un test en auto-école, l'affaire est conclue, moyennant règlement par Chèque emploi service (CESU) de 12 à 15 euros... À ce jour, 358 personnes en ont bénéficié et 62 contrats sont en cours de fonctionnement.

"CHAUFFEUR" pour retraités



18 octobre

Cités Unies de France à Paris, coopération à l'honneur. Les 9 et 10 octobre, AGIRabcd a participé aux Rencontres des Cités Unies de France à Paris, en partageant le stand de France Volontaires. Au menu de ces journées, la coopération décentralisée. Parmi les participants, de nombreuses délégations d'élus de pays d'Afrique, de Chine, des collectivités territoriales de France, le ministère des Affaires Étrangères et l'Agence Française de Développement (AFD). Rencontres fructueuses puisque, dès le lendemain, une délégation d'élus du GABON a été reçue au siège pour définir des pistes de coopération dans l'enseignement, la santé, l'eau, la formation à la menuiserie et à l'imprimerie.



Lors du Forum des associations et des fondations qui s'est tenue le mercredi 18 octobre au Palais des Congrès de Paris, Jean Pédelaborde, président d'AGIRabcd, a rencontré Pauline Véron, adjointe au maire de la ville de Paris, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

9 et 10 octobre

14,15 et 16 septembre

AGIRabcd à la Biennale de la langue française.

Les 14,15 et 16 septembre dernier, s'est tenue à Paris la XXVIIe la biennale de la langue française. Thème de ces journées : "Choisir la langue française aujourd'hui dans les études et les métiers". Les communications ont traité des nombreux aspects du français dans le monde, et dans ce contexte, de l'importance des apports d'AGIRabcd. Au troisième rang des langues les plus parlées au monde après l'anglais et le mandarin, le français pourrait se hisser bientôt à la deuxième place avec l'explosion démographique dans l'Afrique subsaharienne. *Philippe Aubert et René Pelletier*

14 et 15 novembre



La 5e édition du Salon de la Silver economy s'est déroulée, les 14 et 15 novembre, Porte de Versailles à Paris. Ce salon professionnel des services et des technologies pour les seniors a réuni 80 exposants, dont AGIRabcd, tous concernés par l'économie du vieillissement. Un secteur en pleine expansion en France avec 15 millions de personnes de + de 60 ans.

6 décembre



Le 6 décembre prochain, à l'Hôtel de Ville de Paris, aura lieu « Paris je m'engage », ensemble de manifestations comprenant : un village associatif « La Seine/scène de l'engagement » des conférences, des micro-débats...

Objectif : promouvoir l'engagement des bénévoles, dans toutes ses valeurs, présenter des ressources et des outils pour mieux agir, favoriser la mutualisation des associations, lancer des Maisons de la vie associative. AGIRabcd et de nombreuses associations seront présentes dont France Bénévolat, Passerelles et Compétences, Tous bénévoles et jeunes bénévoles.. seront présentes.



Erasmus+

25 et 26 septembre

Un Erasmus pour tous avec le MYDI.

Lancé le 25 et 26 septembre dernier à Bonn, un nouveau dossier ERASMUS, le MYDI (Mentoring Young Disadvantaged People for Inclusion) réunit différentes associations de sept pays européens.

Objectif : pendant 18 mois, mettre en commun leurs actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. Parmi les participants, ainsi qu'AGIRabcd, l'association allemande SES (Senior Expert Service), initiateur du projet, deux associations de seniors françaises ECTI et OTECI, l'Université de Bratislava, l'Institut Technologique d'Helsinki...

VIVE LES PATRONS !

En juillet dernier, Brigitte Euverte, ancienne professeur de couture, est partie pour assurer un stage "Couture" à Bujumbura, capitale du Burundi, sur la demande d'une ONG italienne, la VIS (Volontaria Internazionale per del Sviluppo). Objectif : former des professeurs de couture à la technique de la Coupe (forme générale d'un vêtement) ainsi que des artisans capables de l'appliquer immédiatement. "La difficulté pour les couturiers en général au Burundi et dans les pays en voie de développement, c'est l'absence de patron (de couture)", avait pointé le représentant de l'ONG, Daniele de Angelis, qui connaît bien le pays. « Résultat : un fort gâchis de tissu, une coupe aléatoire, une perte de temps puisqu'il faut tout refaire à chaque vêtement, et des prix de vente trop élevés ».

Brigitte, qui a déjà bouclé une douzaine de missions similaires, a pris en main, une semaine chacun, deux groupes d'adultes, douze professeurs de couture, fonctionnaires, et neuf artisans-tailleurs, déjà établis dans la profession.

ILS VEULENT DES TENUES CHICS POUR POUVOIR MIEUX VENDRE

Sur place, pas d'électricité et des machines à coudre mécaniques ; il faut vite s'adapter... "Grâce à un groupe électrogène, j'ai pu utiliser un ordinateur, et un vidéo-projecteur pour montrer mes cours de coupe, explique t-elle, pragmatique."

Principales difficultés rencontrées : la différence de niveau entre participants et la langue pour communiquer. La moitié des stagiaires parlaient le français, l'autre avait recours à un interprète. "Même s'ils ne s'habillent pas comme nous, ils ont les mêmes besoins que nous. Ils veulent que les tenues soient chics pour pouvoir mieux vendre", remarque-t-elle. Après les deux semaines intensives de cet été, Brigitte a pu retourner dix jours en novembre à Bujumbura pour faire « une piqûre de rappel », une opportunité rare. Cette fois, ils devront réaliser un sac multipoches avec de nombreuses difficultés. J'arrive avec le modèle fait, j'ai découpé les vingt-et-un patrons, on attaquera tout de suite. J'espère qu'ils auront progressé. *(Cette mission se déroulera du 18 au 27 novembre).*



La Convention CNAV/ AGIRabcd, un partenariat à développer

À côté de la gestion et du paiement des retraites, la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) a mis en place un programme d'actions sociales en direction des retraités. Assuré jusqu'ici en interne, ce programme fait appel depuis peu à des ressources extérieures. Elle a déjà passé des conventions avec la Fédération Nationale des Centres Sociaux, Mona Lisa, France Bénévolat, et, depuis 2016, via la signature d'une convention nationale.

Objectif : financer un certain nombre d'ateliers thématiques répondant à la demande de la CNAV et de ses antennes (CARSAT en France métropolitaine, CGSS dans les DOM-TOM).



Ce partenariat de choix nous permet de valoriser nos activités phares, (Agiroute, Prévention des accidents de la route, Prévention des arnaques, lutte contre la fracture numérique...) et de trouver de nouveaux publics et d'avoir une ressource financière assurée.

À ce jour, deux régions ont signé ce partenariat, le Languedoc Roussillon et l'Île-de-France. (voir article). Nous avons l'obligation contractuelle (et l'intérêt financier) de déployer la Convention dans l'ensemble des délégations territoriales. Un comité de pilotage, chapeauté par Dominique Hénon a été mis en place. Le challenge : viser cinq partenariats régionaux d'ici à la fin de l'année. À vous de jouer!

PS: Les informations utiles pour les autres régions sont sur Intragir. Aller sur "Domaine national", puis "Projets-phares, et enfin "Convention CNAV".

LES MÉDIAS EN PARLENT



AGIRabcd VOUS APPREND À AVOIR UNE PLUME,

L'association de retraités a proposé, pour la deuxième année, des aides à la rédaction de papiers administratifs. Deux ateliers, de gestion de budget et de stress, étaient organisés. "Il s'agit d'un transfert d'expérience et de compétence au bénéfice d'un public en difficulté", confiait Yvon Corlay, directeur départemental du Nord-Finistère. (article paru dans Ouest-France (Landerneau), le 16 octobre dernier.)



LOIEGIROUTE

Un journaliste de RFI s'est rendu sur une action Agiroute de Norseinoise le lundi 16 octobre sur le thème de la "sensibilisation des conducteurs seniors".(Cet interview a été diffusé sur RFI le jeudi 19 à 7h43).



LES RETRAITÉS JOUENT LES CHAUFFEURS,

Marie-Thérèse, 90 ans, a confié sa voiture à Christian, policier à la retraite. Cette ancienne agricultrice vit seule en pleine campagne du Lot-et-Garonne, à 6 ou 7 km d'un bus, d'un commerce. Elle utilise ce système mis au point par AGIRabcd Lot-et-Garonne (CAR47), mettant en relation des personnes âgées avec des chauffeurs...

"J'ai gagné en liberté avec monsieur mon chauffeur", confie Marie-Thérèse.

(24 octobre, 13 h de France 2 et France Info (19h04) : Lot-et-Garonne. Merci encore à Jean Alain Trimouille.)



"LES SENIORS RETRAITÉS DE L'ÎLE-DE-FRANCE... et alors? "

Lundi 6 novembre, dans le cadre de l'émission hebdomadaire : France 3 Île-de-France a réuni 5 retraité(e)s, d'horizons différents.

Philippe Aubert a pu ainsi témoigner de l'engagement et des actions d'AGIRabcd.

(Cette émission a été diffusée les : Lundi 13 novembre de 9 h 50 à 10 h 50 Mardi 14 novembre de 8 h 50 à 9 h 50)



le 23 novembre 2017 Conclusions de la première réunion du comité d'éthique

Lors de sa première réunion, le 23 novembre 2017, le comité d'éthique a reçu du Président d'AGIRabcd et de son conseil d'administration le mandat suivant :

« Etudier a posteriori les activités que des adhérents de l'association considèrent comme non conformes à la Charte pour en vérifier la pertinence et pour en tirer des enseignements profitables aux actions à venir »

Le comité d'éthique comprend cinq membres :

- Liliane Tozzi – 06 22 17 12 46 – liliane.tozzi@gmail.com
- Daniel Françon – 07 52 02 61 28 – daniel.francon@yahoo.fr
- Jacques Ecuyer – 06 81 28 79 62 – jacques.ecuyer@orange.fr
- Jean Graebliing – 06 48 53 54 16 - jean-graebliing@yahoo.fr
- Jacques Delaigue – 06 46 69 35 59 – j.delaigue@orange.fr

Le comité d'éthique peut être saisi directement par le Président d'AGIRabcd. Tous les adhérents peuvent saisir par l'intermédiaire de leur délégation territoriale les délégations nationale ou internationale qui, après avis, transmettront leur requête au Comité d'éthique. Celui-ci peut également s'autosaisir.

Le comité d'éthique se réunit à Paris deux fois par an, au printemps et en automne. Ses membres travaillent et communiquent normalement par messagerie numérique et par l'intermédiaire du logiciel WhatsApp.

Après saisie, un membre du comité choisi effectue « l'instruction » du dossier. Il établit ses conclusions argumentées, et les soumet aux autres membres pour aboutir à un rapport consensuel proposant des mesures à prendre, y compris d'ordre statutaire. Celui-ci sera alors remis au Président qui, avec le conseil d'administration, décidera des suites à donner.

Un bilan des actions menées par le comité d'éthique sera établi avant chaque assemblée générale de l'association.

La mise en place et le fonctionnement du comité d'éthique sera annoncée aux adhérents de l'association par le biais de la prochaine lettre du Président.

Dans les semaines à venir, le comité d'éthique, s'autosaisira de deux problèmes ; l'un national, l'autre international, qui seront choisis parmi les litiges récurrents des années passées.



RETROUVEZ LA LETTRE DES ADHÉRENTS SUR INTRAGIR

AGIRabcd - Service Communication 40, rue Letort 75018 Paris - 33 (0) 1 49 49 18 41 - communication@agirabcd.org